

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 17 (1987)
Heft: 11

Rubrik: SOS consommateurs : sprays, bombes et aérosols...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sprays, bombes et aérosols...

Pchitt! pschitt! chacun connaît! Un coup pour épousseter, un coup pour que ça sente bon, un coup pour la caisse du chat (!), un coup sur les cheveux, un coup sur les souliers... Les petites bombes se sont multipliées dans nos placards. A la maison, au jardin, chez le coiffeur, sur les rayons du droguiste ou du super marché, les voilà en bataillons serrés!

Presser sur la valve, un petit geste quotidien, anodin, un petit geste qui cependant, multiplié des milliards de fois, pourrait bien avoir raison de l'enveloppe protectrice de notre atmosphère. La couche d'ozone qui nous protège des rayons ultraviolets a été percée par les chlorofluorocarbones (CFC), gaz que l'on trouve, entre autres, dans les bombes aérosols.

Avant que l'irréversible n'arrive, nous pouvons nous tous, consommateurs, grands ou petits, faire vraiment quelque chose.

Les Nations Unies

L'ONU a élaboré un plan mondial. Mais les pays sont plus ou moins rapides dans la mise en place de l'interdiction. C'est le cas de la Suisse, qui n'a rien interdit du tout! On dira que bien des bombes ne sont pas propulsées au CFC. C'est vrai. Mais malgré tout, et indépendamment du problème de l'ozone, le conditionnement, en aluminium à jeter, est un pur gaspillage, polluant à la production et à la destruction.

Nous devons dire NON aux aérosols avec CFC à court terme, et si possible NON à tous les aérosols. (Usages médicaux exceptés).

Qui lance cette campagne?

Toutes les organisations de consommateurs, la Ligue suisse pour la protection de la nature, la Société suisse pour la protection de l'environnement, le WWF suisse.

Pourquoi?

Pour maintenir la couche d'ozone dans l'atmosphère. Une diminution, même minime de cette couche, entraîne des perturbations climatiques, des dommages à tous les êtres vivants. Chez l'homme, elle favorise l'augmentation des cancers de la peau, par exemple.

Comment reconnaître les aérosols avec CFC?

A partir du 1^{er} septembre 1987, il est théoriquement possible de le faire, puisque l'Ordonnance sur les substances dangereuses prescrit l'obligation de l'indiquer sur l'emballage. Mais afin de ne pas pénaliser uniquement les fabricants qui indiqueront la présence de CFC, nous proposons de renoncer à l'achat de tous ceux qui ne sont pas correctement étiquetés.

Attention: la présence de CFC peut être indiquée de plusieurs manières: CFC, FKW, F11, F12, R11, R12, Chlorofluorocarbone. Comme vous voyez, c'est tout simple (!). L'usage des aérosols aux CFC est interdit en Suède, en Norvège, au Canada et au Danemark.

Durée du boycott...

Jusqu'à ce que les CFC aient disparu, que les fabricants nous proposent des substituts valables.

Alternatives

La FRC a enquêté. Pour la plupart des produits il existe un autre mode de présentation qui, dans la plupart des cas, peut être avantageusement substitué. Des exemples? Déodorants en bâtons, produits de nettoyage en vaporisateur (flacon plastique avec tuyau plongeant,

à ne pas confondre d'ailleurs avec les bombes...) flacon compte-gouttes pour la caisse du chat, mousse à raser en tube ou gel, etc.

Préserver la couche d'ozone, pour nous, pour nos descendants, est à la portée de chacun de nous. Nous avons le pouvoir d'exercer notre influence. Souvenez-vous des lessives sans phosphates, soi-disant impossibles à imposer... Nous les avons voulues, nous les avons! Réfléchissez aujourd'hui même. Quel aérosol allez-vous supprimer pour commencer?

J.CH.

L'article sur le riz annoncé en novembre a cédé le pas à l'actualité. Ce sera pour le début de l'année...

